

DERIVES SECTAIRES GEORGES FENECH PRÉSIDENT DE LA MIVILUDES

# « 20 % des dérives sectaires en outre-mer »

La secte « cœur douloureux et immaculée de Marie » est une des nombreuses sectes localisées dans les territoires ultramarins qui compteraient 20 % des dérives sectaires du territoire français. La mission interministérielle se déplacera à La Réunion avant la fin de l'année.

Georges Fenech, le président de la Miviludes (mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires) rend un rapport annuel le 19 mai au Premier ministre sur l'état des lieux des sectes en France. La concentration des sectes dans les territoires ultramarins est préoccupante.

– La secte « cœur douloureux et immaculée de Marie » est-elle répertoriée dans la liste officielle des sectes ?

– Georges Fenech : Non. Mais aucune liste officielle des sectes n'existe. En 1995, 173 sectes ont été recensées par le GEMPP, le groupe d'études des mouvements de pensée en vue de la prévention de l'individu. Ce travail a eu le mérite de révéler certains mouvements sectaires, mais cette liste a été très controversée et n'a aucune valeur juridique.

C'est un instantané de la situation. Mais les sectes sont toujours en mouvement. En France, nous n'avons pas de définition juridique de secte. Nous devons prendre en considération, non pas les doctrines ou les croyances mais les agissements et les dérives.

– Sur quelle base la Miviludes travaille-t-elle ?

– G.F. : Notre mission est de stopper les dérives sectaires. Pour cela, il nous faut un signalement des victimes, d'anciens a-

deptes ou de responsables de services de renseignements spécialisés. Après avoir collecté cette somme d'informations qui révèle un trouble à l'ordre public, à la santé publique ou la mise en danger de mineurs, nous saisissons le procureur.

– Comment avez-vous été informé de l'existence de la secte dirigée par Juliano Verbard ?

– G.F. : Nous n'avons jamais reçu aucun élément de plaignants concernant la secte du petit Lys d'amour. J'ai appris son existence lors d'un déplacement dans le Jura, à Chaussin, où était installée « Amour et Miséricorde », la secte dont il s'est inspiré.

– Avez-vous connaissance d'autres sectes à La Réunion ?

– G.F. : Tout ce que je peux dire, c'est que La Réunion comme les autres départements et territoires d'outremer sont des zones géographiques où le phénomène sectaire est très présent. 4 % de la population nationale résident sur l'ensemble des territoires ultra-marins et 20 % des dérives sectaires sont recensées.

C'est énorme. Je m'en suis encore rendu compte en novembre dernier lors de mon voyage en Guadeloupe. L'importance de l'influence culturelle nord-américaine dans ce département est catastrophique. A La Réunion, beaucoup de superstitions et de rites culturels condui-



Georges Fenech a été élu président de la Miviludes en octobre 2008.

sent à des dérives sectaires.

J'ai d'ailleurs prévu une visite de la mission interministérielle à La Réunion avant la fin de l'année pour faire le point avec nos correspondants et la préfecture pour redynamiser la lutte contre les dérives sectaires et l'information auprès de la population.

– Quels sont les points principaux du rapport que vous allez remettre au Premier ministre dans quelques jours ?

– G.F. : Comme je l'ai souligné, la situation dans les DOM-TOM est préoccupante. Et je le soulignerai au Premier ministre. L'autre phénomène qui s'accroît en France concerne les dé-

rives sectaires liées aux pratiques médicales non conventionnelles à visées thérapeutiques. Le cœur des sectes, c'est aussi un problème de la santé dans lequel des charlatans s'engouffrent.

Sous le couvert d'une base de spiritualité, comme la méthode ésotérique Hamer, des notions de décodage biologique ou de la psychogénéalogie, des milliers de gens plongent. Il ne faut pas oublier qu'aucune catégorie sociale n'échappe au phénomène sectaire qui reste très présent en France puisque 500 000 Français en sont victimes.

Propos recueillis par Bernadette LOUBIER

## « Juliano Verbard a tout appris dans le Jura »

Lors d'une visite dans la secte « Amour et miséricorde » dans le Jura, Georges Fenech a retrouvé la trace de Juliano Verbard. Petit Lys d'amour aurait tout appris lors d'un voyage initiatique en 2003 dans cette communauté. « Il a été tout d'abord en contact avec une religieuse du diocèse de Dijon. Puis avec Eliane Deschamps, le gourou de cette secte », explique-t-il.

Au commencement d'Amour et Miséricorde, une personne, domiciliée dans la banlieue dijonnaise prétend bénéficier depuis le 15 août 1996 de l'apparition de la Vierge dans la nuit du 15 au 16 de chaque mois, à 0 heure 06 précisément.

Un groupe se rassemble autour de la « voyante » et de son « petit frère spirituel » (ancien scientologue) en plusieurs lieux successifs. Ces apparitions se multiplient et les

croyants également. Etrange coïncidence avec la pratique de Juliano Verbard et de l'apparition de la Vierge à chaque date fixe.

« Juliano Verbard a tout appris dans le Jura. Il a tout transposé : les prières liturgiques, le même signe de croix et les chants très particuliers. Ainsi, il a reconstitué Amour et Miséricorde à La Réunion. », poursuit Georges Fenech. Cette pratique viendrait elle-même de Saint-Charbel, un mouvement sectaire d'Australie.

La justice a rattrapé Juliano Verbard comme Eliane Deschamps et sa secte aujourd'hui dissoute. La cour d'appel de Dijon vient de renvoyer à l'instruction l'affaire du groupe de prières Amour et Miséricorde qui fait l'objet de plaintes de certaines familles qui sont restées sans nouvelles de leurs proches ou ont témoigné comme anciens adeptes.

B.L.

## Clan Verbard : grèves de la faim

■ 11 août 2007

### Première grève de Juliano Verbard

Le 11 août 2007, Juliano Verbard entame une grève de la faim de 12 jours, pour protester contre les conditions de détention à la prison du Port. Son amant, Fabrice Michel vient d'être transféré à l'hôpital de Saint-Pierre, à la suite d'une agression le lendemain de son incarcération.

Le 23 août, le petit Lys d'amour arrête son jeûne, notamment persuadé par son avocat M<sup>e</sup> Nicolas Normand.

■ 21 avril 2008

### On recommence à manger

Après deux semaines de grève de la faim, l'état de Juliano Verbard est préoccupant. L'administration pénitentiaire le menace de l'envoyer à la prison médicalisée de Fresnes. Un jour plus tard, le détenu recommence à manger. Peu après, les adeptes font de même.

■ Du 1<sup>er</sup> mai au 9 mai 2009

### Arrestations et grèves de la faim en cascade

■ 4 avril 2008

### Sa grève reprend

Le 4 avril, Juliano Verbard, toujours incarcéré à la prison du Port reprend la grève de la faim. Il conteste son récent placement en cellule d'isolement et nie tout projet d'évasion par hélicoptère dont d'autres détenus le soupçonnent.

■ 8 avril 2008

### Les adeptes suivent le gourou

Quatre jours après le début de la grève de la faim du petit Lys d'amour, les adeptes de la secte du Cœur douloureux et immaculé de Marie jeûnent à leur tour. Ils manifestent pour la cause de leur gourou.



Le premier à jeûner est Samuel Cadet. Arrêté le 1<sup>er</sup> mai à Saint-André, il cesse de s'alimenter dès sa garde à vue, car il conteste son sort judiciaire. Le mercredi 6 mai, les évadés sont retrouvés au Moufia. Fabrice Michel arrête de manger dès sa réincarcération. Juliano Verbard le suit depuis samedi dernier.

VERBARD-MICHEL EN GRÈVE DE LA FAIM POUR ÊTRE ENSEMBLE

## Prêts à jeûner jusqu'à la fin

Cinquième et huitième jours de grève de la faim pour le petit Lys d'amour et son amant, Fabrice Michel. Selon leur avocat, M<sup>e</sup> Nicolas Normand. Pour être réunis, ils semblent prêts à jeûner jusqu'à la fin.

Juliano Verbard et Fabrice Michel, son compagnon, incarcérés à la prison de Domenjod depuis mercredi dernier, entament respectivement leur cinquième et huitième jours de grève de la faim. Ils manifestent leur refus d'être éloignés l'un de l'autre.

Leur revendication est chaque jour la même, indique Hubert Moreau le directeur du centre pénitentiaire de Domenjod : « Être ensemble. »

Les deux amants sont tous deux en quartier disciplinaire, punis par l'administration pénitentiaire de leur évasion. Ils occupent pendant 45 jours (la sanction la plus lourde) une cellule spéciale, sans aucun agrément (douche, télévision...) et n'ont droit qu'à une heure de promenade par jour, dans une cour isolée.

« Plus d'espoir d'être réunis »

Le petit Lys d'amour avait cessé de s'alimenter deux fois auparavant, lors de son incarcération à la prison du Port. Placé en cellule d'isolement, le détenu souhaitait de meilleures conditions de détention. Il a toujours fini par manger, avant les quinze jours de jeûne.

Cette fois-ci, d'après leur avocat, M<sup>e</sup> Nicolas Normand, les deux acolytes semblent beaucoup plus déterminés ; surtout Fabrice Michel : « Ils n'ont plus

d'espoir d'être réunis avant leur procès et veulent visiblement en finir. » D'autant que, contrairement aux précédentes grèves de la faim, tous deux ne boivent que très peu.

Deux fois par jour, les grévistes reçoivent la visite d'un médecin dans leur cellule, qui vient contrôler leur état de santé : pouls, tension, voire prise de sang. Le seul outil qu'ont les visiteurs en leur possession pour dissuader Juliano Verbard et Fabrice Michel de mettre leur vie en péril est leur force de persuasion.

L'avocat, la psychologue, le directeur de la prison : tous tentent de les convaincre de

prendre leur repas servis quotidiennement. Si Fabrice et Juliano persistent, leur résistance risque de diminuer rapidement. Arrivé à un stade critique, que seul le médecin détermine, ils seront transférés à l'hôpital de Bellepierre, dans une chambre aménagée pour les détenus, afin d'être alimentés de force par une perfusion. Ils ne pourraient être évacués vers un centre pénitentiaire médicalisé, comme la prison de Fresnes, que très rapidement, car le voyage en avion nécessite une condition de santé suffisante.

Mais peu importe la durée du jeûne, la grève de la faim demeure une forme de chantage,

Lisa MELA



Juliano Verbard et Fabrice Michel, placés dans des cellules du quartier disciplinaire jeûnent pour « être ensemble ». (Photos David Chane et Raymond Wae Tion)



GROS PLAN

**ETHIQUE ET MEDECINE** Une personne résiste plus ou moins bien à une grève de la faim selon sa constitution physique. Un homme de nature robuste peut jeûner pendant près de trente jours s'il continue de boire de l'eau.

Après cette période, son état de santé se dégrade rapidement. Certains ne peuvent notamment plus marcher ou bien connaissent de graves troubles intestinaux. Si le gréviste ne s'hydrate pas du tout, en trois, quatre jours, sa vie est en danger. Il n'est parfois plus cohérent et peut sombrer dans le coma.

Pour autant, une loi qui découle du premier principe du droit de la santé oblige le médecin à respecter la liberté fondamentale du patient éclairé : son consentement. Cependant, s'il y a urgence, si la vie du gréviste est en danger, ou s'il est dans l'impossibilité de donner son accord, le médecin peut alors passer à l'action.

La loi s'applique aux détenus, comme aux membres de sectes (témoins de Jéhova...).